

Le présent communiqué sur les résultats de Great-West Lifeco Inc. devrait être lu parallèlement au rapport de gestion et aux états financiers consolidés de la compagnie pour les périodes closes le 30 septembre 2023, qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board, sauf indication contraire. Ces rapports se trouvent sur le site greatwestlifeco.com/fr à la rubrique Rapports financiers. Des renseignements supplémentaires sur Great-West Lifeco sont accessibles sur le site sedarplus.com. Les lecteurs sont priés de se reporter aux paragraphes de mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR à la fin du présent communiqué. Tous les chiffres sont exprimés en millions de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Great-West Lifeco annonce un bénéfice fondamental record pour le troisième trimestre de 2023

- Un bénéfice fondamental² par action record de 1,02 \$, en fonction d'un bénéfice fondamental de 950 M\$, a été enregistré, une hausse de 17 % par rapport à l'exercice précédent.
- Le bénéfice net par action lié aux activités poursuivies s'est chiffré à 1,01 \$.
- Le ratio du TSAV a augmenté de 2 % pour s'établir à 128 %.
- Les transactions stratégiques précédemment annoncées sont toujours en voie de se conclure au cours de l'exercice et devraient offrir la valeur attendue en plus d'ajouter des capacités stratégiques.

Winnipeg, le 8 novembre 2023. – Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le troisième trimestre de 2023.

« Lifeco a affiché une excellente performance au cours du troisième trimestre, et nous avons maintenu notre trajectoire solide en matière de croissance du bénéfice soutenue par une répartition prudente du capital et par l'exécution rigoureuse de nos stratégies », a déclaré Paul Mahon, président et chef de la direction de Great-West Lifeco. « Les récentes acquisitions stratégiques et les améliorations opérationnelles dans l'ensemble de nos entreprises ont contribué à ces résultats solides. Ceux-ci s'appuient également sur une gestion prudente des charges, puisque nous portons une grande attention à l'efficacité et à l'efficacité au sein de l'organisation. »

Principaux points saillants financiers

	Trimestre			Cumul depuis le début de l'exercice	
	T3 2023	T2 2023	T3 2022	2023	2022
Bénéfice fondamental ^{1, 4}	950 \$	920 \$	809 \$	2 696 \$	2 424 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	936 \$	569 \$	986 \$	2 119 \$	3 150 \$
Bénéfice net	905 \$	498 \$	987 \$	1 998 \$	3 144 \$
Bénéfice fondamental par action ^{2, 4}	1,02 \$	0,99 \$	0,87 \$	2,89 \$	2,60 \$
Bénéfice net par action lié aux activités poursuivies	1,01 \$	0,61 \$	1,06 \$	2,28 \$	3,38 \$
Bénéfice net par action	0,97 \$	0,53 \$	1,06 \$	2,15 \$	3,38 \$
Rendement des capitaux propres fondamental ^{2, 3, 4}	16,4 %	15,9 %			
Rendement des capitaux propres net ³	11,2 %	11,7 %			

¹ Le bénéfice fondamental est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Le bénéfice fondamental par action et le rendement des capitaux propres fondamental sont des ratios non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Le rendement des capitaux propres fondamental et le rendement des capitaux propres sont calculés à l'aide du bénéfice conforme à IFRS 17 et des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires applicables pour les quatre derniers trimestres.

⁴ Les résultats comparatifs du bénéfice fondamental sont retraités afin d'exclure les activités abandonnées relatives à Putnam Investments.

Un bénéfice fondamental par action ordinaire record de 1,02 \$ a été enregistré, une hausse de 17 % par rapport à 0,87 \$ il y a un an. La hausse d'un exercice à l'autre est principalement attribuable à la croissance des activités et à l'augmentation des niveaux moyens des marchés boursiers et des taux d'intérêt, qui se sont traduites par une augmentation des honoraires et du bénéfice relatif au surplus. Les résultats du troisième trimestre de 2022 incluaient plusieurs éléments favorables et défavorables importants, dont une provision pour sinistres estimatifs liée à l'ouragan *Ian* au sein du secteur Solutions de gestion du capital et des risques, les incidences fiscales favorables au sein de l'exploitation canadienne et les profits liés aux activités de négociation, qui ont été plus élevés que la moyenne, au sein de l'exploitation européenne.

.../2

Le bénéfice fondamental par action a augmenté de 3 % par rapport au bénéfice fondamental par action de 0,99 \$ enregistré au deuxième trimestre de 2023, une hausse qui est principalement attribuable aux exploitations canadienne et européenne. La croissance au sein de l'exploitation canadienne s'explique par les solides résultats au chapitre des produits collectifs d'assurance invalidité, alors qu'au sein de l'exploitation européenne elle découle de l'amélioration des résultats au chapitre de la morbidité.

Le bénéfice net par action lié aux activités poursuivies s'est chiffré à 1,01 \$, comparativement à 1,06 \$ il y a un an.

Par rapport à l'exercice précédent, la hausse du bénéfice fondamental et l'incidence favorable de l'augmentation des taux d'intérêt à long terme au sein de l'exploitation canadienne ont été contrebalancées par la diminution des évaluations immobilières principalement au sein de l'exploitation européenne et par la reprise d'une provision liée à la contrepartie éventuelle relative à Personal Capital en 2022. De plus, même si la révision des hypothèses actuarielles effectuée au cours du trimestre a eu une incidence nette favorable sur les facteurs économiques et le capital de la compagnie, les ajustements connexes de la juste valeur ont eu une incidence défavorable sur le bénéfice net au cours du trimestre.

Parallèlement à la transition à IFRS 17⁵, la compagnie a fait des choix à l'égard de la gestion des actifs et des passifs et des méthodes comptables dans le but d'accroître la stabilité du capital réglementaire. Par conséquent, une certaine sensibilité du bénéfice net supplémentaire a été acceptée afin d'équilibrer la sensibilité du capital dans le cadre du TSAV, ce qui a donné lieu à des positions de capitaux propres plus stables. Au cours de la période qui s'est écoulée depuis la transition, les fluctuations cumulatives du bénéfice net découlant de l'expérience sur le marché par rapport aux attentes ont été modestes, et le capital réglementaire a affiché une stabilité accrue, ce qui est conforme aux attentes de la direction.

Au troisième trimestre de 2023, le rendement des capitaux propres s'est établi à 16,4 % selon le bénéfice fondamental et à 11,2 % selon le bénéfice net.

Faits saillants

• **Notre essor vigoureux continue d'être porté par la mise en œuvre systématique de la stratégie de la compagnie pour chacun de ses trois facteurs de valeur :**

Gestion du patrimoine et des actifs

- L'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower, créée au premier trimestre de 2023, a poursuivi sa lancée, affichant une croissance de 30 % de l'actif administré d'un exercice à l'autre.

Assurance et solutions de gestion des risques

- Conclusion d'une transaction visant l'intégration de produits collectifs de rentes de 80 M€ au sein d'Irish Life, soit la plus importante transaction de produits collectifs de rentes à avoir lieu sur le marché irlandais depuis le début de 2023.

Solutions en milieu de travail

- Les primes comptables de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie ont augmenté de 13 % par rapport au trimestre précédent, pour s'établir à 17 048 M\$ au 30 septembre 2023. L'augmentation s'explique par la croissance interne des affaires en vigueur au sein des exploitations canadienne et européenne, et par l'ajout du Régime de soins de santé de la fonction publique au sein de l'exploitation canadienne.

• **Nous sommes en voie de tirer la valeur prévue des transactions stratégiques précédemment annoncées, qui permettront d'ajouter de nouvelles capacités et de développer notre envergure :**

- La Canada Vie a conclu l'acquisition de Value Partners Group Inc. (Value Partners) et s'attend à ce que l'acquisition d'Investment Planning Counsel Inc. soit conclue d'ici la fin de 2023. Ensemble, ces acquisitions aideront la compagnie à atteindre son objectif, qui consiste à devenir l'une des principales plateformes à service complet en matière de gestion du patrimoine et d'assurance au Canada destinée aux conseillers indépendants.
- La vente de Putnam Investments à Franklin Templeton devrait être conclue au cours du quatrième trimestre de 2023. Une fois conclue, cette vente générera de la valeur pour les actionnaires et permettra à la compagnie d'axer davantage ses activités sur les marchés hautement attrayants de la retraite et de la gestion du patrimoine des particuliers aux États-Unis par l'entremise d'Empower.

.../3

⁵ Pour plus d'information, se reporter à la section Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 du rapport de gestion intermédiaire pour la période close le 30 septembre 2023.

- Empower poursuit avec succès son programme d'intégration lié à l'acquisition des affaires de retraite à service complet de Prudential, ce qui vient ajouter de l'envergure et des capacités à ses activités de tenue de dossiers relatives aux régimes à cotisations définies. Des synergies annualisées de 66 M\$ US ont été réalisées.
- Le 1^{er} novembre 2023, Irish Life Assurance plc a conclu le transfert d'un portefeuille de fonds distincts d'une valeur comptable d'environ 2 G€ (2,9 G\$) à Saol Assurance dac (AIB Life), une coentreprise détenue à parts égales entre Canada Life Irish Holding Company Limited et Allied Irish Banks, p.l.c. La compagnie prévoit comptabiliser un profit lié à cette transaction au cours du quatrième trimestre de 2023.
- La compagnie continue de rembourser sa dette à court terme liée aux acquisitions, de sorte qu'elle a réduit le ratio de levier financier pour le porter à 31 % à la fin du troisième trimestre, en baisse par rapport à 33 % au début de 2023.
- **Nous améliorons la performance opérationnelle et modernisons les entreprises de la compagnie afin de répondre aux besoins des clients et des conseillers :**
 - La Canada Vie a mené à terme un parcours de cinq ans visant la migration de huit systèmes d'administration des clients de produits individuels de gestion du patrimoine au sein de l'exploitation canadienne vers un système unique qui permettra aux activités liées aux produits individuels de gestion du patrimoine de prospérer à long terme.
 - Dans le cadre de ses efforts visant à améliorer les résultats pour les clients ainsi que l'efficacité des activités, la compagnie continue d'explorer les capacités de prochaine génération en matière d'intelligence artificielle (IA) afin de cerner des utilisations commerciales potentielles, tout en déployant les technologies d'IA traditionnelles pour soutenir les activités dès maintenant.
 - La compagnie a maintenu une gestion prudente des charges en mettant continuellement l'accent sur l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacité.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION SECTORIELS

Aux fins de la présentation de l'information, les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco sont regroupés en cinq secteurs à présenter, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne, le secteur Solutions de gestion du capital et des risques et l'exploitation générale de Lifeco, lesquels reflètent la structure de gestion et la structure interne de la compagnie. Pour obtenir de plus amples informations, se reporter au rapport de gestion intermédiaire de la compagnie pour le troisième trimestre de 2023.

	Trimestre			Cumul depuis le début de l'exercice	
	T3 2023	T2 2023	T3 2022	2023	2022
Bénéfice fondamental par secteur⁶					
Exploitation canadienne	296 \$	283 \$	340 \$	857 \$	904 \$
Exploitation américaine	262	265	214	745	522
Exploitation européenne	206	180	203	564	589
Solutions de gestion du capital et des risques	198	203	56	558	417
Exploitation générale de Lifeco	(12)	(11)	(4)	(28)	(8)
Total du bénéfice fondamental ⁶	950 \$	920 \$	809 \$	2 696 \$	2 424 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies par secteur					
Exploitation canadienne	414 \$	148 \$	274 \$	795 \$	1 079 \$
Exploitation américaine ⁷	244	161	154	575	296
Exploitation européenne	25	102	433	167	1 227
Solutions de gestion du capital et des risques	265	169	126	618	539
Exploitation générale de Lifeco	(12)	(11)	(1)	(36)	9
Total du bénéfice net lié aux activités poursuivies	936 \$	569 \$	986 \$	2 119 \$	3 150 \$
Bénéfice net lié aux activités abandonnées⁸	(31)	(71)	1	(121)	(6)
Total du bénéfice net	905 \$	498 \$	987 \$	1 998 \$	3 144 \$

⁶ Le bénéfice fondamental est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁷ Les résultats comparatifs sont retraités afin d'exclure les activités abandonnées relatives à Putnam Investments.

⁸ Pour 2023, comprend des coûts de dessaisissement liés à la vente proposée de Putnam Investments.

EXPLOITATION CANADIENNE

- **Bénéfice fondamental de 296 M\$ et bénéfice net de 414 M\$ pour l'exploitation canadienne au troisième trimestre** – Le bénéfice fondamental s'est établi à 296 M\$, soit une diminution de 44 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le bénéfice fondamental avant impôt a augmenté de 3 %, ce qui reflète les solides résultats au chapitre des produits collectifs d'assurance invalidité et de la mortalité, ainsi que la hausse du bénéfice relatif au surplus, mais également une hausse de l'impôt, car les résultats de 2022 tenaient compte de certaines incidences fiscales favorables non récurrentes.

EXPLOITATION AMÉRICAINE

- **Bénéfice fondamental de 195 M\$ US (262 M\$) et bénéfice net lié aux activités poursuivies de 182 M\$ US (244 M\$) pour l'exploitation américaine au troisième trimestre** – Le bénéfice fondamental s'est établi à 195 M\$ US (262 M\$) pour le troisième trimestre de 2023, en hausse de 31 M\$ US, ou 19 %, par rapport au troisième trimestre de 2022. La hausse est principalement attribuable à l'accroissement des honoraires provoqué par l'augmentation des niveaux moyens des marchés boursiers et des volumes de transactions, facteur contrebalancé en partie par la hausse des charges afin de soutenir la croissance des activités.

EXPLOITATION EUROPÉENNE

- **Bénéfice fondamental de 206 M\$ et bénéfice net de 25 M\$ pour l'exploitation européenne au troisième trimestre** – Le bénéfice fondamental a augmenté de 3 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 206 M\$, ce qui s'explique principalement par l'amélioration des résultats au chapitre de la morbidité, par les incidences fiscales favorables et par l'incidence positive de 20 M\$ des fluctuations des devises. Les résultats du troisième trimestre de 2022 tenaient compte des incidences favorables des activités de négociation dans les portefeuilles de produits de rentes au Royaume-Uni qui ont été plus élevées que la moyenne, mais qui se sont normalisées en 2023.

SOLUTIONS DE GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES

- **Bénéfice fondamental de 198 M\$ et bénéfice net de 265 M\$ pour le secteur Solutions de gestion du capital et des risques au troisième trimestre** – Le bénéfice fondamental a augmenté de 142 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 198 M\$, ce qui s'explique principalement par la croissance des activités, par l'incidence de la hausse des taux d'intérêt et par une provision pour sinistres estimatifs non récurrente liée à l'ouragan *Ian* de 128 M\$ constituée en 2022. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par les résultats défavorables au chapitre de la mortalité à l'égard des activités d'assurance vie aux États-Unis.

DIVIDENDES TRIMESTRIELS

Le conseil d'administration a approuvé le versement d'un dividende trimestriel de 0,52 \$ par action sur les actions ordinaires de Lifeco payable le 29 décembre 2023 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 30 novembre 2023.

De plus, le conseil d'administration a approuvé le versement des dividendes trimestriels sur les actions privilégiées de Lifeco de la manière suivante :

Actions privilégiées de premier rang	Montant par action
Série G	0,3250 \$
Série H	0,30313 \$
Série I	0,28125 \$
Série L	0,353125 \$
Série M	0,3625 \$
Série N	0,109313 \$
Série P	0,3375 \$
Série Q	0,321875 \$
Série R	0,3000 \$
Série S	0,328125 \$
Série T	0,321875 \$
Série Y	0,28125 \$

Les dividendes dont il est question ci-dessus sont des dividendes admissibles aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi provinciale similaire.

Conférence téléphonique portant sur le troisième trimestre

La conférence téléphonique et la webémission audio portant sur le troisième trimestre de Lifeco auront lieu le jeudi 9 novembre à 10 h 30 (heure de l'Est). On peut y accéder par le site greatwestlifeco.com/fr/nouvelles-et-evenements/evenements ou par téléphone en composant le :

- 416 915-3239 pour les participants de la région de Toronto;
- 1 800 319-4610 pour les participants du reste de l'Amérique du Nord.

Il sera possible d'écouter la conférence téléphonique en différé jusqu'au 9 décembre 2023. Pour ce faire, il suffit de composer le 604 674-8052 ou le 1 855 669-9658 (code d'accès : 9668). Il sera possible de visionner la webémission archivée sur le site greatwestlifeco.com/fr.

Vous trouverez ci-jointes les principales données financières.

GREAT-WEST LIFECO INC.

Great-West Lifeco est une société de portefeuille internationale spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans l'assurance vie, l'assurance maladie, les services de retraite et de placement, la gestion d'actifs et la réassurance. Elle exerce ses activités au Canada, aux États-Unis et en Europe sous les marques de la Canada Vie, d'Empower, de Putnam Investments et de Irish Life. À la fin de 2022, ses compagnies comptaient environ 31 000 employés, 234 500 relations conseillers et des milliers de partenaires de la distribution – tous au service de plus de 38 millions de relations clients dans l'ensemble de ces régions.

Les actions de Great-West Lifeco se négocient à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole GWO et la compagnie est membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Pour en apprendre davantage, consultez greatwestlifeco.com/fr.

Mode de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Lifeco pour les périodes closes le 30 septembre 2023 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), sauf indication contraire, et constituent la base des chiffres présentés dans le présent communiqué, sauf indication contraire.

Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse renferme des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », « objectif », « cible », « potentiel », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives, futures ou conditionnelles de ces termes. Les déclarations prospectives peuvent aussi porter, notamment, sur la compagnie et son exploitation, ses activités (y compris la répartition des activités), sa situation financière, sa performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance et les objectifs financiers à moyen terme), ses stratégies ou ses perspectives commerciales courantes, ses mesures, ses cibles et ses objectifs liés au climat et à la diversité, la conjoncture mondiale prévue, ainsi que les mesures futures que la compagnie pourrait prendre, y compris les déclarations qu'elle pourrait faire à propos des projections relatives aux coûts, aux avantages, au calendrier des activités d'intégration et au calendrier et à l'étendue des synergies en matière de produits et de charges liés aux acquisitions et aux dessaisissements (notamment en ce qui concerne l'acquisition proposée d'Investment Planning Counsel [IPC], l'acquisition récente de Value Partners Group Inc. [Value Partners], la vente proposée de Putnam Investments [Putnam] et la vente proposée des activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne de Canada Life U.K.), de la création de valeur, des occasions de croissance, des activités prévues en matière de gestion du capital et de l'utilisation prévue du capital, de l'estimation des sensibilités au risque relatif à la suffisance du capital, des montants prévus des dividendes, des réductions de coûts et des économies prévues, des dépenses ou des investissements prévus (notamment les investissements dans l'infrastructure technologique et dans les capacités et solutions numériques, ainsi que les investissements dans les partenariats stratégiques), du calendrier et de l'achèvement des acquisitions proposées d'IPC et de Value Partners et de la vente proposée de Putnam et des activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne de Canada Life U.K. et de l'incidence des faits nouveaux en matière de réglementation sur la stratégie d'affaires et les objectifs de croissance de la compagnie.

Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des estimations, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance, des fonds communs de placement et des solutions de retraite. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et le lecteur est prié de noter que les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Dans tous les cas, l'écart potentiel entre les résultats réels et ceux présentés dans les déclarations prospectives peut dépendre de plusieurs facteurs, faits nouveaux et hypothèses, ce qui comprend, de façon non limitative, les hypothèses relatives aux ventes, aux honoraires, aux ventilations d'actifs, aux déchéances, aux cotisations aux régimes, aux rachats et aux rendements du marché, la capacité d'intégrer les acquisitions récentes et proposées, la capacité de tirer parti des acquisitions récentes et proposées et de réaliser les synergies prévues, le comportement des clients (y compris les réactions des clients aux nouveaux produits), la réputation de la compagnie, les prix du marché pour les produits offerts, le niveau des souscriptions, les primes reçues, les honoraires, les charges, les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les taux de déchéance des régimes et des polices, les cotisations nettes des participants, les ententes de réassurance, les besoins de liquidités, les exigences de capital, les notations, les impôts, l'inflation, les taux d'intérêt et de change, la valeur des placements, les activités de couverture, les marchés boursiers et financiers mondiaux (y compris l'accès continu aux marchés boursiers et aux marchés des titres d'emprunt), la situation financière des secteurs et des émetteurs de titres d'emprunt (particulièrement dans certains secteurs compris dans le portefeuille de placements de la compagnie), la concurrence, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, la capacité de la compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à y apporter des changements, les changements technologiques, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les paiements requis aux termes de produits de placement, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements de méthodes comptables et l'incidence de l'application de changements de méthodes comptables futurs, les changements de normes actuarielles, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers prestataires de services, la capacité de la compagnie à effectuer des transactions stratégiques et à intégrer les acquisitions, les changements significatifs imprévus à l'égard des installations, des relations avec les clients et les employés et des ententes liées aux créances de la compagnie, le niveau des efficacies administratives et opérationnelles, les changements des organisations de commerce, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale.

Le lecteur est prié de noter que la liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant dans le rapport de gestion annuel de 2022 de la compagnie aux rubriques Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques, ainsi que dans la notice annuelle de la compagnie datée du 8 février 2023, à la rubrique Facteurs de risque. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse www.sedarplus.com. Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Mise en garde à l'égard des mesures financières et des ratios non conformes aux PCGR

Le présent communiqué de presse contient certaines mesures financières non conformes aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) et certains ratios non conformes aux PCGR, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental (perte fondamentale) », « bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains) », « bénéfice fondamental : résultat des activités d'assurance », « bénéfice fondamental : résultat net des activités de placement », « actif géré » et « actif administré ». Les ratios non conformes aux PCGR sont désignés, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental par action ordinaire », « rendement des capitaux propres fondamental », « ratio de distribution fondamental » et « taux d'imposition effectif – bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires ». Les mesures financières et ratios non conformes aux PCGR constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable conforme aux PCGR (les normes IFRS). Toutefois, ces mesures financières et ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR (les normes IFRS) et ne peuvent être comparés directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent communiqué de presse pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures conformes aux PCGR, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure et ratio.

Sources et renseignements :

Relations avec les médias :

Liz Kulyk
204 926-5012
media.relations@canadavie.com

Relations avec les investisseurs :

Deirdre Neary
647 328-2134
deirdre.neary@canadavie.com

POINTS SAILLANTS FINANCIERS (non audité)
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

Principales données financières consolidées

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 sept. 2023	30 juin 2023	30 sept. 2022 (retraité)	30 sept. 2023	30 sept. 2022 (retraité)
Bénéfice					
Bénéfice fondamental ^{1, 6}	950 \$	920 \$	809 \$	2 696 \$	2 424 \$
Bénéfice net lié aux activités poursuivies ³	936	569	986	2 119	3 150
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	905	498	987	1 998	3 144
Par action ordinaire					
De base :					
Bénéfice fondamental ^{2, 6}	1,02	0,99	0,87	2,89	2,60
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1,01	0,61	1,06	2,28	3,38
Bénéfice net	0,97	0,53	1,06	2,15	3,38
Bénéfice net dilué lié aux activités poursuivies	1,00	0,61	1,06	2,27	3,38
Bénéfice net dilué	0,97	0,53	1,06	2,14	3,37
Dividendes versés	0,52	0,52	0,49	1,56	1,47
Valeur comptable ³	24,01	23,22	22,97		
Rendement des capitaux propres fondamental^{2, 6}	16,4 %	15,9 %			
Rendement des capitaux propres³	11,2 %	11,7 %			
Ratio de distribution fondamental^{2, 6}	51,0 %	52,6 %	56,5 %		
Ratio de distribution³	53,5 %	97,4 %	46,3 %		
Ratio de levier financier⁴	31 %	31 %	33 %		
Ratio cours/bénéfice³	14,8 x	14,2 x			
Ratio cours/valeur comptable³	1,6 x	1,7 x			
Total de l'actif selon les états financiers	680 010 \$	690 003 \$			
Total de l'actif géré¹	1 032 857	1 042 373			
Total de l'actif administré¹	2 628 364	2 643 378			
Total de la marge sur services contractuels (déduction faite des contrats de réassurance détenus)	13 054 \$	13 063 \$			
Total des capitaux propres	29 529 \$	28 774 \$			
Ratio du TSAV consolidé de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie⁵	128 %	126 %			

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Se reporter à la rubrique Glossaire du rapport de gestion intermédiaire de la compagnie pour le troisième trimestre de 2023 pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

⁴ Dans le calcul du ratio de levier financier, le solde après impôt de la marge sur services contractuels (MSC) pour les produits sans participation est inclus dans le dénominateur, autre que la MSC associée aux garanties liées aux fonds distincts, ce qui reflète le fait que la MSC représente le bénéfice futur et qu'elle est considérée comme étant du capital disponible en vertu du TSAV. Ces ratios sont des estimations fondées sur les données disponibles.

⁵ Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) est fondé sur les résultats consolidés de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie), la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada. Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du Bureau du surintendant des institutions financières. Se reporter à la rubrique Gestion et suffisance du capital du rapport de gestion intermédiaire de la compagnie pour le troisième trimestre de 2023 pour obtenir de plus amples renseignements.

⁶ Les résultats comparatifs sont retraités afin d'exclure le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées relatives à Putnam Investments.

BÉNÉFICE FONDAMENTAL ET BÉNÉFICE NET

Le bénéfice fondamental et le bénéfice net consolidés de Lifeco comprennent le bénéfice fondamental et le bénéfice net de la Canada Vie (et de ses filiales en exploitation), ainsi que ceux d'Empower et de PanAgora Asset Management, auxquels s'ajoutent les résultats d'exploitation de l'exploitation générale de Lifeco. Le bénéfice net comprend également le bénéfice de Putnam Investments présenté dans les activités abandonnées.

Dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, la compagnie a précisé la définition du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale) au premier trimestre de 2023 et a appliqué le changement aux résultats comparatifs de 2022, afin de mettre à jour la représentation de la performance sous-jacente de la compagnie et pour assurer une cohérence et une comparabilité avec les autres sociétés du secteur des services financiers.

Pour une description détaillée du bénéfice fondamental, se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document et du rapport de gestion pour la période close le 30 septembre 2023 de la compagnie.

Bénéfice fondamental¹ et bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires par secteur (non audité)

	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 sept. 2023	30 juin 2023	30 sept. 2022 (retraité)	30 sept. 2023	30 sept. 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)^{1,4}					
Exploitation canadienne	296 \$	283 \$	340 \$	857 \$	904 \$
Exploitation américaine ⁴	262	265	214	745	522
Exploitation européenne	206	180	203	564	589
Solutions de gestion du capital et des risques	198	203	56	558	417
Exploitation générale de Lifeco	(12)	(11)	(4)	(28)	(8)
Bénéfice fondamental de Lifeco^{1,4}	950 \$	920 \$	809 \$	2 696 \$	2 424 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes ²	153 \$	(79) \$	151 \$	(94) \$	916 \$
Profits (pertes) au titre des autres éléments du résultat global réalisés à la suite du rééquilibrage des actifs	—	(121)	—	(121)	—
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction ²	(106)	(4)	85	(103)	52
Coûts d'acquisition et de dessaisissement ^{3,4}	(3)	(91)	20	(94)	(44)
Coûts de restructuration et d'intégration	(22)	(20)	(43)	(61)	(99)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions	(36)	(36)	(36)	(104)	(99)
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco	(14) \$	(351) \$	177 \$	(577) \$	726 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités poursuivies²					
Exploitation canadienne	414 \$	148 \$	274 \$	795 \$	1 079 \$
Exploitation américaine ²	244	161	154	575	296
Exploitation européenne	25	102	433	167	1 227
Solutions de gestion du capital et des risques	265	169	126	618	539
Exploitation générale de Lifeco	(12)	(11)	(1)	(36)	9
Bénéfice net lié aux activités poursuivies de Lifeco²	936 \$	569 \$	986 \$	2 119 \$	3 150 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées ⁴	(31)	(71)	1	(121)	(6)
Bénéfice net de Lifeco – détenteurs d'actions ordinaires	905 \$	498 \$	987 \$	1 998 \$	3 144 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du rapport de gestion intermédiaire de la compagnie pour le troisième trimestre de 2023 pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Les coûts d'acquisition et de dessaisissement ont trait aux acquisitions effectuées au sein de l'exploitation américaine (les affaires de retraite à service complet de Prudential, Personal Capital et les activités de services de retraite de MassMutual), ainsi qu'aux acquisitions et aux dessaisissements effectués au sein de l'exploitation européenne et de l'exploitation canadienne.

⁴ Les résultats comparatifs sont retraités afin d'exclure les activités abandonnées relatives à Putnam Investments.

MESURES FINANCIÈRES ET RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR

Mesures financières non conformes aux PCGR

La compagnie utilise plusieurs mesures non conformes aux PCGR pour évaluer sa performance globale et chacune de ses unités d'exploitation. Une mesure financière est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR aux fins des lois canadiennes sur les valeurs mobilières si elle est présentée autrement que conformément aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) utilisés aux fins de la préparation des états financiers consolidés de la compagnie. Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs peuvent se servir de ces mesures financières pour mieux comprendre comment la direction perçoit le rendement sous-jacent des activités de la compagnie.

Bénéfice fondamental (perte fondamentale)

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) exclut les éléments suivants du bénéfice net présenté selon les normes IFRS :

- Les incidences liées aux marchés, lorsque les rendements réels des marchés au cours de la période considérée diffèrent des rendements prévus à long terme sur les actifs et les passifs;
- La révision des hypothèses actuarielles et les mesures prises par la direction qui influent sur l'évaluation des actifs et des passifs;
- Les coûts d'acquisition et de dessaisissement;
- Les coûts de restructuration et d'intégration;
- Les règlements juridiques significatifs, les charges pour perte de valeur significatives liées au goodwill et aux immobilisations incorporelles, les incidences des pertes de valeur liées aux modifications des taux d'imposition et autres éléments fiscaux, les profits nets, pertes nettes ou coûts nets liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise et le bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées;
- Les autres éléments qui, lorsqu'ils sont déduits, aident à expliquer la performance sous-jacente de la compagnie.

La définition du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale) a été précisée (en 2023 et a été appliquée aux résultats comparatifs de 2022) pour exclure également les incidences suivantes, qui sont incluses dans le bénéfice net présenté selon les normes IFRS, afin d'améliorer la représentation de la performance sous-jacente de la compagnie et pour assurer une cohérence et une comparabilité avec les autres sociétés du secteur des services financiers :

- Les profits (pertes) réalisés à la vente d'actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global;
- L'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt sur l'évaluation des actifs couvrant le surplus et des passifs;
- L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions.

GREAT-WEST LIFECO INC.

Lifeco

	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 sept. 2023	30 juin 2023	30 sept. 2022 (retraité)	30 sept. 2023	30 sept. 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental	950 \$	920 \$	809 \$	2 696 \$	2 424 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	191 \$	(92) \$	228 \$	(110) \$	1 244 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(38)	13	(77)	16	(328)
Profits (pertes) au titre des autres éléments du résultat global réalisés à la suite du rééquilibrage des actifs (avant impôt)	—	(158)	—	(158)	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	37	—	37	—
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(125)	(5)	96	(121)	60
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	19	1	(11)	18	(8)
Coûts d'acquisition et de dessaisissement (avant impôt) ¹	(3)	(116)	16	(119)	(63)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	—	25	4	25	19
Coûts de restructuration et d'intégration (avant impôt)	(30)	(28)	(58)	(84)	(135)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	8	8	15	23	36
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(48)	(49)	(47)	(140)	(131)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	12	13	11	36	32
Total avant impôt des éléments exclus du bénéfice fondamental ¹	(15) \$	(448) \$	235 \$	(732) \$	975 \$
Incidence sur l'impôt sur le résultat des éléments exclus du bénéfice fondamental ¹	1	97	(58)	155	(249)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	936 \$	569 \$	986 \$	2 119 \$	3 150 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées (après impôt) ¹	(31)	(71)	1	(121)	(6)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	905 \$	498 \$	987 \$	1 998 \$	3 144 \$

¹ Les résultats comparatifs sont retraités afin de reclasser les coûts de dessaisissement liés à la vente de Putnam Investments dans le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées (après impôt).

Exploitation canadienne

	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 sept. 2023	30 juin 2023	30 sept. 2022 (retraité)	30 sept. 2023	30 sept. 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental	296 \$	283 \$	340 \$	857 \$	904 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	204 \$	(179) \$	(200) \$	(35) \$	163 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(57)	50	14	10	(88)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(34)	1	135	(30)	122
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	10	—	(10)	9	(8)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(6)	(6)	(7)	(18)	(19)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	2	1	2	5	5
Coûts d'acquisition et de dessaisissement (avant impôt)	(1)	(3)	—	(4)	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	1	—	1	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	414 \$	148 \$	274 \$	795 \$	1 079 \$

Exploitation américaine

	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 sept. 2023	30 juin 2023	30 sept. 2022 (retraité)	30 sept. 2023	30 sept. 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental	262 \$	265 \$	214 \$	745 \$	522 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	27 \$	(4) \$	(18) \$	18 \$	(25) \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(5)	—	4	(5)	3
Coûts de restructuration et d'intégration (avant impôt)	(18)	(28)	(58)	(72)	(135)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	5	8	15	20	36
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(36)	(37)	(37)	(105)	(101)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	9	10	9	27	25
Coûts d'acquisition et de dessaisissement (avant impôt) ¹	—	(67)	21	(67)	(48)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat ¹	—	14	4	14	19
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	244 \$	161 \$	154 \$	575 \$	296 \$
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées (après impôt) ¹	(31)	(71)	1	(121)	(6)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	213 \$	90 \$	155 \$	454 \$	290 \$

¹ Les résultats comparatifs sont retraités afin de reclasser les coûts de dessaisissement liés à la vente de Putnam Investments dans le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées (après impôt).

Exploitation européenne

	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 sept. 2023	30 juin 2023	30 sept. 2022 (retraité)	30 sept. 2023	30 sept. 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental	206 \$	180 \$	203 \$	564 \$	589 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(152) \$	100 \$	295 \$	(207) \$	828 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	24	(16)	(43)	24	(134)
Profits (pertes) au titre des autres éléments du résultat global réalisés à la suite du rééquilibrage des actifs (avant impôt)	—	(158)	—	(158)	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	37	—	37	—
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(45)	(1)	(8)	(40)	(27)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	8	—	(6)	7	(5)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(6)	(6)	(3)	(17)	(11)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	2	—	4	2
Coûts d'acquisition et de dessaisissement (avant impôt)	(2)	(46)	(5)	(48)	(15)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	10	—	10	—
Coûts de restructuration	(12)	—	—	(12)	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	3	—	—	3	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	25 \$	102 \$	433 \$	167 \$	1 227 \$

Solutions de gestion du capital et des risques

	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 sept. 2023	30 juin 2023	30 sept. 2022 (retraité)	30 sept. 2023	30 sept. 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental	198 \$	203 \$	56 \$	558 \$	417 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	112 \$	(9) \$	147 \$	125 \$	255 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	(21)	(51)	(16)	(103)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(46)	(5)	(31)	(51)	(35)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	1	5	2	5
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	265 \$	169 \$	126 \$	618 \$	539 \$

Exploitation générale de Lifeco

	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	30 sept. 2023	30 juin 2023	30 sept. 2022 (retraité)	30 sept. 2023	30 sept. 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)	(12) \$	(11) \$	(4) \$	(28) \$	(8) \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale)					
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	— \$	— \$	4 \$	(11) \$	23 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	(1)	3	(6)
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	(12) \$	(11) \$	(1) \$	(36) \$	9 \$

Actif géré et actif administré

L'actif géré et l'actif administré sont des mesures non conformes aux PCGR qui constituent des indicateurs de la taille et du volume de l'ensemble des activités de la compagnie. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

Le total de l'actif administré inclut le total de l'actif selon les états financiers, l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels et les autres actifs administrés.

Lifeco

	30 sept. 2023	30 juin 2023
Total de l'actif selon les états financiers¹	680 010 \$	690 003 \$
Autres actifs gérés ¹	352 847	352 370
Total de l'actif géré¹	1 032 857 \$	1 042 373 \$
Autres actifs administrés	1 595 507	1 601 005
Total de l'actif administré¹	2 628 364 \$	2 643 378 \$

¹ Les chiffres comprennent les actifs détenus en vue de la vente et les autres actifs gérés liés aux activités abandonnées de Putnam Investments.

RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière exprimée sous forme de ratio, de fraction, de pourcentage ou selon une représentation similaire qui n'est pas présentée dans les états financiers de la compagnie et qui contient une ou plusieurs mesures financières non conformes aux PCGR comme composantes. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs.

Tous les ratios non conformes aux PCGR présentés par la compagnie utilisent le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) à titre de composante non conforme aux PCGR. Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

- **Ratio de distribution fondamental** – Les dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires sont divisés par le bénéfice fondamental (la perte fondamentale).
- **Bénéfice fondamental par action** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour la période est divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation pour la période.
- **Rendement des capitaux propres fondamental** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) des quatre derniers trimestres est divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des unités d'exploitation.